



## SOMMAIRE

- Séances du conseil en bref
- Actualités municipales
- Loisirs et culture
- Informations pertinentes
- Calendrier

## Mot de la Municipalité

La chaleur et le beau temps sont arrivés, la circulation sur les lacs, tels que moto-marine, bateau, canot, chaloupe, kayak, ont débuté.

Nous demandons à toute la population de circuler sur nos cours d'eau de façon sécuritaire pas d'alcool, pas de vitesses et respect envers les uns les autres.

Vous devez appliquer les mesures de sécurité nautique et avoir en votre possession votre permis de conduire embarcation nautique. Faites attention aux baigneurs car ceux-ci sont moins visibles dans l'eau.

Ralentissez près du rivage et des autres embarcations (pédalo, paddle, Kayak). Garder une bonne distance afin de prévenir les accidents.

Nous avons de beaux lacs accessibles à tout le monde, si chacun agit de façon responsable et respectueuse, tous en profiteront et ainsi les risques d'accidents seront diminués.

On compte sur votre bonne collaboration et votre civisme.

On s'amuse en toute sécurité et avec le sourire.

Merci, passer un bel été!



## LE CONSEIL A ADOPTÉ ...

### Séance du 6 mai 2024

Le Conseil décide d'exercer son option d'achat au montant de 64 332.90\$ afin d'acquérir le camion chargeur - Bobcat. Le financement sera fait par affectation du fonds de roulement sur une période de 3 ans.

Le Conseil municipal autorise le remboursement des frais de déplacement et repas de madame Bergeron pour l'année 2024, celles ayant eu lieu et celles pour les prochaines rencontres de l'OH et du Réseau biblio.

Achat de divers équipements soit un tarrière hydraulique (4000\$), un convoyeur transversal (4 895. \$) et un réservoir (7000. \$) à même le fonds d'administration pour le balayage de rue et autres.

Le Gouvernement nous a accordé une subvention pour deux animateurs (trices) pour une période de 8 semaines à 40 h par semaine et au tarif de 15.75\$ et le Conseil accepte l'aide financière accordée par le Gouvernement du Canada pour le programme Emploi d'été Canada 2024.

Engagement d'une troisième ressource à même le budget municipal pour venir en aide les deux autres, pour 25 heures par semaine, 6 semaines, au coût de 15.75\$ de l'heure.

Engagement de madame Eve Marceau pour occuper le poste de sauveteur pour l'été 2024.

Demande de dérogation mineure déposée par M. Rock Simard, propriétaire du terrain visé, afin d'autoriser les dérogations d'implantations des bâtiments sur le lot.

Demande d'aide financière au programme FRR de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour l'aménagement de deux jeux de Pickleball et d'un espace basketball dans le Parc Central.

Signature d'une nouvelle entente de service aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la CROIX-ROUGE Division du Québec et s'engage à verser une contribution financière annuelle de 225\$ pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Demande à Postes Canada l'autorisation d'installer le défibrillateur situé à la Caisse populaire pour qu'il demeure accessible à toute la population.



# Séances du conseil en bref

## Séance du 3 juin 2024

Reddition de comptes présentée au programme PRABAM (Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux) pour les travaux réalisés pour les garages municipaux, soit une enveloppe de 75 000\$.

Un seul immeuble sera mis en vente pour taxes à la vente du 6 juin soit celui du 491 avenue Lévesque, des ententes ont été prises pour les deux autres immeubles.

La Municipalité va procéder à un premier épandage de calcium avec un fournisseur de la région afin d'offrir le service plus rapidement aux contribuables- contrat de 21 000\$ et la Municipalité procèdera par l'achat de calcium en flocons pour le second épandage qui se fera par le personnel des travaux publics .

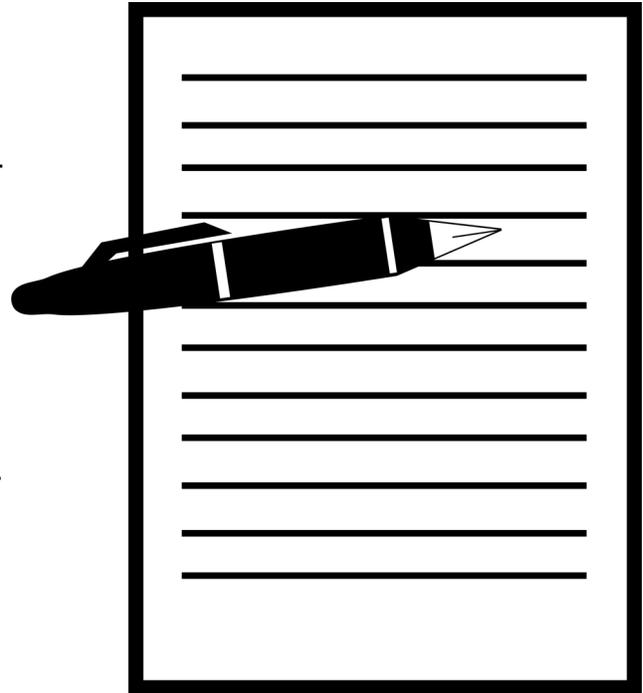
Engagement de l'entreprise Transport Excavation Mario Bouchard pour effectuer la coupe de bois pour l'aménagement d'un chemin multiusage qui donnera accès aux emplacements de villégiature projetés par la Municipalité le long de la rive ouest du lac Milot .

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir un suivi par un ingénieur pour réaliser l'aménagement d'un chemin multiusage le long de la rive ouest du lac Milot , contrat est donnée à la Firme Foresco qui a déjà travaillée sur le projet et qui agira à titre de professionnel pour la demande d'aide financière accordée par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Le Conseil municipal renonce à la préférence d'achat incluse au contrat de vente du lot 5 795 843, suite à l'offre d'achat de m. François Deconinck pour ledit immeuble, si celle-ci n'est pas conclue, le droit demeure pour tout autre acheteur potentiel.

le Conseil municipal accepte d'annuler la facture de 6100\$ transmise au comité de santé de Milot, représentant le montant que celui-ci c'était engagé à assumer pour une partie de la rénovation du toit du bâtiment, suite à leur demande et considérant que le comité travaille pour aider la population.

Le Conseil municipal autorise l'achat de structures gonflables auprès de Jeux et Structures gonflables Canada pour une somme de 4 369.06\$ plus des frais de transport pour aller chercher les équipements. Ce projet voit le jour grâce à une aide financière de la Caisse populaire du Nord du Lac-Saint-Jean.



### URBANISME

Pour toute demande de permis de construction et de rénovation ou pour toute information, vous pouvez faire votre demande en appelant directement à la municipalité au 418-373-2266 ou à l'adresse courriel [urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca) en mentionnant les informations suivantes:

- Localisation des travaux (adresse, lot, nom du propriétaire, etc)
- Description complète des travaux
- Nom de l'entrepreneur
- Coût de travaux
- Date de début et fin de travaux (approximative)
- Numéro de téléphone/courriel pour contact
- Plan de localisation et de construction si applicable.

**Les permis doivent être pris avant le début des travaux.**

Prendre note que l'inspecteur en urbanisme sera **en vacances** pour les deux semaines de la construction soit du **26 juillet au 4 août 2024**

Pierre-Luc Gaudreault  
Insp.mun, responsable de l'émission des permis

**BUREAUX Municipaux  
seront FERMÉS  
LES LUNDIS  
24 JUIN ET 1er JUILLET**

*Date à retenir pour la saison  
estivale 2024*

*À  
Saint-Ludger-de-Milot*

*Derrière l'édifice municipal*

**3 août 19h**

**La Caravane en panne pré-  
sente**

**CAVALE, DYNAMITE  
ET  
PÉPITES D'OR**



**Dimanche  
23 juin**

**St-Jean Baptiste**

Jeux, musique,  
souper (\$)

DJ Jello Musique  
en soirée!



**24 ET 25 AOÛT**

***Tournoi de balle***

*Au terrain  
de balle*



# Économie d'eau: un geste à la fois

Gardez un pichet d'eau au réfrigérateur. Cela vous évitera de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide.



Cessez d'utiliser la toilette comme une poubelle.



Fermez le robinet pendant que vous lavez la vaisselle. Ne l'ouvrez que pour rincer.

Arrosez fleurs et gazon le matin plutôt que le soir, car un sol frais absorbe mieux l'eau.



Limitez vos douches à cinq minutes ou moins, et fermez l'eau pendant que vous vous savonnez. Pour un bain, ne remplissez la baignoire qu'au quart.

Lavez votre voiture à l'aide d'un seau d'eau et d'une éponge. Vous économiserez quelque 300 litres d'eau !



Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents.



Source : Environnement Canada et Équiterre.

# Informations pertinentes

## Message important concernant les garages temporaires (Abri Tempo)



La Municipalité demande la collaboration de tous les citoyens de la municipalité afin de respecter la réglementation en vigueur concernant les garages temporaires. Ces derniers ne sont permis qu'entre le 1er octobre et le 1er mai de chaque année et ne peuvent être utilisés comme bâtiment accessoire.

Il est grand temps pour ceux qui ont oublié, d'enlever la toile de vos abris et les placer à l'arrière de votre cour pour la période estivale.

Merci de vous conformer!

**NOUVEAU!**

**Point de dépôt de Saint-Ludger-de-Milot**

648, avenue Gagnon

Vendredi de 12h à 17h  
Samedi et dimanche de 8h à 16h

Fonctionnement libre-service

Réservé aux citoyens de la municipalité

Accepté	Refusé
<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Bois</li><li>&gt; Gypse</li><li>&gt; Céramique</li><li>&gt; Portes et fenêtres</li><li>&gt; Isolant</li><li>&gt; Résidus de construction</li><li>&gt; Électroménagers</li><li>&gt; Etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Huiles usées</li><li>&gt; Peinture</li><li>&gt; Essence</li><li>&gt; Bonbonnes de propane</li><li>&gt; Pneus</li><li>&gt; Autres résidus domestiques dangereux</li></ul> <p><i>Vous devez vous rendre dans un écocentre pour en disposer adéquatement.</i></p>

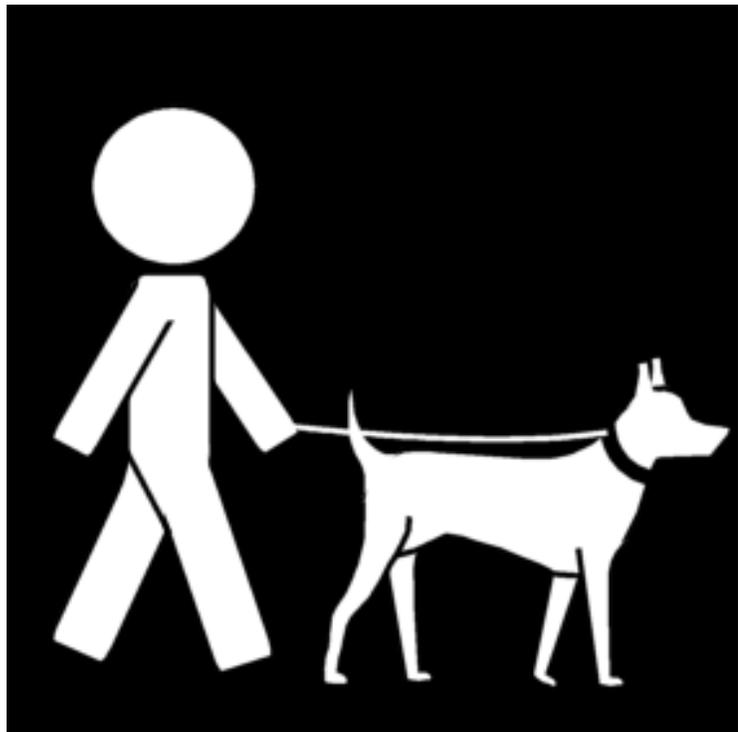
**Respectez les heures d'ouverture S.V.P**

### Aux propriétaires de chiens

Selon le règlement en vigueur, vous devez **enregistrer** votre chien au bureau de la Municipalité et assumez les **frais annuel de 20 \$** pour son inscription au registre.

L'animal **doit porter la médaille en tout temps.** tout ceux qui n'auront pas procédé à l'enregistrement de leur animal recevront un avis d'infraction dans les prochains jours et pourront être passible d'une amende.

**ENREGISTRER VOTRE ANIMAL EN COMPOSANT  
LE  
418-373-2266 POSTE 2500**



# Informations pertinentes



Voici un résumé des activités et des événements survenus sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Pour des raisons légales, de sécurité et pour ne pas compromettre des enquêtes en cours, certains événements et activités ne peuvent y figurer.

## Nouvelle organisationnelle

### Prudence pour les périodes de vacances

La période de vacances s'en vient pour plusieurs Québécois et Québécoises, les déplacements sur les routes seront donc plus nombreux, ce qui peut augmenter le risque de collisions avec blessés graves voire même mortelles.

Les policiers de la Sûreté du Québec seront présents et sensibiliseront les usagers du réseau routier à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires et à faire preuve de prudence pour réduire les risques de collision ou de blessures. Les actions déployées par la Sûreté sur le réseau s'intègrent dans la stratégie en sécurité routière PISTE (Partenariats-Interventions-Sensibilisation-Technologie-Évaluation). Surveillance du territoire - Sûreté du Québec ([gouv.qc.ca](http://gouv.qc.ca))

### Sécurité à vélo

Que vous circuliez en ville ou sur les routes, la Sûreté du Québec tient à rappeler à tous les cyclistes d'adopter des comportements préventifs et de respecter le Code de la sécurité routière. Consultez [le site internet suivant](#) pour en apprendre davantage sur la loi, les bonnes pratiques et techniques à adopter, les différents équipements à posséder et bien plus encore.

Bonne saison à tous les cyclistes, en toute sûreté!

<https://www.sq.gouv.qc.ca> 911 310-4141

## Informations pertinentes

### Horaire d'été du Centre de Service de Milot

19 juin au 5 septembre 2024

Mercredi : 13 à 16 h

Jeudi de 9 h à 11 h



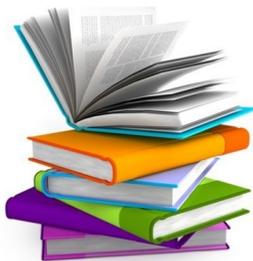
Pour prendre rendez-vous avec le médecin,  
vous devez téléphoner au  
418-276-3161 et demandez Sylvie



Préparez-vous,  
la bibliothèque fermera pour les vacances  
de la construction  
**du 21 juillet au 3 août 2024 inclusivement.**

Venez faire provision de lecture.

Bonne vacance !



### HORAIRE

### BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Mardi: 9h à 11h



18h à 19h30

Mercredi:

12h30 à 14h30

tel:418-373-2266 poste 2507

# Informations pertinentes

**Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot**  
739, rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

**Téléphone :** 418 **373-2266**  
**Réception** poste 2500

Directrice gén.	poste 2501	Bibliothèque	poste 2507
Loisirs	poste 2509	CDE	poste 2503
Urbanisme	poste 2510	Maison des jeunes	poste 2506
Travaux publics	poste 2502	Salle âge d'Or	poste 2504

Courriel : [administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Site Internet : [www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](http://www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca) ( en refonte)

Télécopieur : 418 373-2554

**Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi**

**[urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)**

739 rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot  
G0W 2B0

Laisser votre message à la réception

ou par courriel [urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Réservation camping : [campin.ca](http://campin.ca)

**[www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot](http://www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot)**

**Régie des matière résiduelles (RMR)**

418 669-0513

**MRC LAC-ST-JEAN-EST**

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est,

**418-668-3023**

Dominic Fillion

Les évaluateurs pour le service d'évaluation

**418-662-3061**

# CALENDRIER

## Juin 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	17  	18 Biblio 18 h -19 h 30	19 Biblio 12h30-14h30	20	21	22
23 	24 Bureaux fermés 	25 Biblio 12h30-14h30	26 Biblio 12h30-14h30	27	28	29
30						

## Juillet 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1er Bureaux fermés  	2 Biblio 18 h -19 h 30	3 Biblio 12h30-14h30	4	5	6
7	8 Séance du Conseil 	9 Biblio 18 h -19 h 30	10 Biblio 12h30-14h30	11	12	13
14	15  	16 Biblio 18 h -19 h 30	17 Biblio 12h30-14h30	18	19	20

**Prochaine parution du journal municipal : Août 2024**

**Ordures-Récupération-Matières organiques**

**Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.**